

**COORDINATION NATIONALE des COMITÉS DE DÉFENSE  
DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ**

Siège social : Hôtel de Ville – 12400 ST AFFRIQUE

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)



**APPEL POUR UNE POLITIQUE DE SANTÉ RESPECTANT  
TOUTES LES CITOYENNES ET TOUS LES CITOYENS**

**Nous, signataires de cet appel, refusons que notre système de santé, laminé depuis des années par une logique économique essentiellement comptable, laisse de plus en plus de citoyens sur le bord du chemin et accentue les difficultés des personnels médicaux et paramédicaux.**

**Nous sommes totalement solidaires avec ces personnels soumis de plus en plus à des pressions et des conditions de travail scandaleuses.**

**Nous refusons de considérer la santé comme une simple marchandise. La santé doit au contraire être un service public pour toutes et pour tous, et proposée de manière égalitaire sur tout le territoire.**

**Nous réaffirmons donc comme un élément essentiel de notre société le droit à la santé et l'égal accès aux soins pour toutes et tous, quelque soit le milieu social, la nationalité ou le sexe, le lieu et l'âge..., dans un système réellement solidaire.**

**C'est pourquoi nous refusons la disparition ou la réduction des hôpitaux et maternités de proximité. Nous condamnons des fusions qui ne sont souvent que des absorptions.**

**Au contraire, nous réaffirmons le rôle indispensable des SITES HOSPITALIERS TERRITORIAUX DE PROXIMITÉ, car ils sont au service des citoyens, répondent au besoin des populations locales, en ville comme dans le monde rural, et assurent un rôle vital pour la prévention et les premières urgences.**

**NOUS EXIGEONS :**

- **une véritable démocratie sanitaire donnant toute sa place au citoyen-usager,**
- **les moyens humains et financiers nécessaires aux structures sanitaires pour un fonctionnement à la hauteur des besoins,**
- **le développement de la formation et la revalorisation des professions de santé,**
- **la transparence dans la répartition des budgets et dans les choix administratifs opérés à tout niveau,**
- **le retrait du plan Hôpital 2007 et des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS),**
- **le versement des sommes dues à la Sécurité Sociale par l'État et les entreprises,**

